

Pollution à Paris : la circulation alternée reconduite vendredi dans la capitale et en proche banlieue



"Actuellement, la circulation alternée est la mesure la plus efficace et les contrôles seront encore renforcés vendredi", a déclaré Marc Meunier, secrétaire général de la zone de défense et de sécurité de Paris.

En raison du pic de pollution persistant en Île-de-France, les autorités ont annoncé que la circulation alternée sera reconduite vendredi dans Paris et 22 communes de la banlieue proche, pour la quatrième journée consécutive.

Vendredi 9 décembre, seuls les véhicules dont le dernier chiffre de la plaque d'immatriculation est impair seront autorisés à circuler. Pourront également se déplacer les automobilistes en covoiturage, et ceux bénéficiant des [dérogations communiquées par la préfecture](#).

"Actuellement, la circulation alternée est la mesure la plus efficace et les contrôles seront encore renforcés vendredi", a déclaré Marc Meunier, secrétaire général de la zone de défense et de sécurité de Paris, qui appelle de nouveau les franciliens au "civisme".

Mercredi 7 décembre, les forces de l'ordre ont relevé 3.517 infractions, dont 596 au titre de la circulation alternée. 14 véhicules qui n'avaient pas le droit de circuler ont été immobilisés. "Les policiers verbalisent", a assuré Marc Meunier, qui a souhaité passer "un message de fermeté", en promettant "l'intensification des contrôles et des verbalisations".

[>>>> À lire aussi : Circulation alternée : les automobilistes victimes d'hidalgoïsme punitif](#)